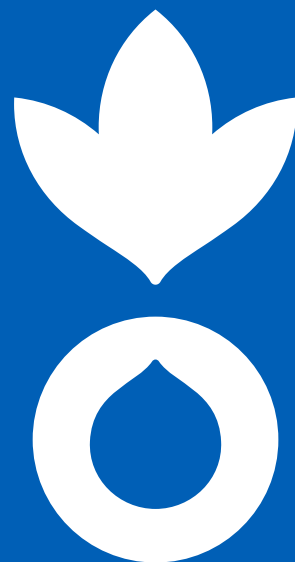


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LA RÉGION NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE



POINTS SAILLANTS

- Amélioration progressive des ressources pastorales (pâturage et eau)
- État d'embonpoint des petits ruminants satisfaisant dans l'ensemble mais dégradé pour les gros ruminants
- Maladies animales signalées (fièvre aphteuse, peste aviaire et des petits ruminants, charbon symptomatique)
- Marchés ouverts et accessibles mais appuis pastoraux quasi inexistant
- Termes de l'échange globalement équilibrés
- Pénurie d'aliment bétail dans certaines localités
- Contexte sécuritaire plus dégradé dans le Bounkani



Le projet de surveillance pastorale sur la zone frontalière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire est mis en œuvre conjointement par Action contre la Faim (ACF) et l'Organisation Professionnelle des Éleveurs du Nord de la Côte d'Ivoire (OPEN-CI).

Ce projet est une activité du projet Approche Territoriale Intégrée (ATINORD)/Résilience, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union Européenne (UE).

Les enquêtes de terrain concernent 19 sites sentinelles répartis dans les régions de Bounkani (9 sites) et Tchologo (10 sites) en Côte d'Ivoire. Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire et sont ensuite traitées pour une interprétation statistique et cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivité) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active) et est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Land Monitoring Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené aux versions actuelles des produits a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Les produits sont basés sur les données des satellites SENTINEL-2, SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

TABLE DES MATIÈRES

Points saillants.....	1
Contexte	4
Conditions générales d'élevage.....	4
Concentration et mouvements de bétail	4
Disponibilité en pâturage	5
Ressources en eau et sources d'abreuvement des animaux.....	8
Feux de brousse.....	10
État d'embonpoint et de santé des animaux.....	11
Vols de bétail, conflits et insécurité.....	14
Accès aux marchés, appui au secteur pastoral, disponibilité en aliment pour bétail ...	17
Situation des personnes réfugiées	19
Situation des marchés	21
Marchés à bétail et de produits agricoles	21
Termes de l'échange.....	23
Conclusion	25
Perspectives.....	25
Recommandations	25
Informations et contacts	26
Financements	26

CONTEXTE

La période d'avril à mai 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani est marquée par une relative accalmie pastorale et une faible mobilité du bétail. Le démarrage de la saison des pluies permet une disponibilité en eau de surface globalement excédentaire, bien que localement inégalement répartie.

Sur le plan pastoral, la pression sur les ressources fourragères et l'eau reste modérée, malgré quelques insuffisances ponctuelles. L'état d'embonpoint des petits ruminants demeure satisfaisant, mais celui des gros ruminants régresse globalement, à l'exception de Ferkessedougou, suggérant une vulnérabilité accrue des grands herbivores aux contraintes environnementales et sanitaires locales. Plusieurs cas de vols de bétail ont été signalés sur l'ensemble des deux régions, entraînant des pertes pour les ménages pastoraux et agropastoraux.

Sur le plan sanitaire, plusieurs cas de maladies animales sont signalés. Il s'agit notamment de la fièvre aphteuse et la dermatose observée dans la région du Bounkani. Des cas de peste des petits ruminants (PPR) et des foyers de charbon symptomatique ont été recensés dans la région du Tchologo.

Sur le plan économique, la période a été marquée par la fête de l'Aïd et les marchés du bétail affichent des tendances contrastées selon les régions, mais avec des termes de l'échange globalement favorables aux éleveurs. La diminution des stocks de céréales (en particulier le maïs) des ménages entraînent une augmentation des prix sur les marchés.

Sur le plan social et politique, les tensions agro-pastorales persistent, mais les mécanismes de concertation (comités locaux, sensibilisations, couloirs de transhumance) se renforcent pour apaiser les conflits, tandis que les aléas climatiques (pluies irrégulières, incendies isolés) restent des facteurs de vigilance sans toutefois compromettre l'équilibre général.

Enfin, la sécurisation des espaces pastoraux et l'adaptation progressive des systèmes d'élevage vers des pratiques plus sédentaires ou semi-intensives témoignent d'une résilience accrue des communautés face aux défis structurels.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ÉLEVAGE

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DE BÉTAIL

La figure 1 présente les principaux mouvements et concentrations du bétail dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période d'avril à mai 2026. Très peu de mouvements sont remarqués et une concentration plus ou moins forte dans les deux régions.

L'activité pastorale est très limitée sur la période, avec des déplacements de bétail quasi inexistants. Seule la sous-préfecture de Togonieré a connu des arrivées précoces et massives sur la période. Les concentrations animales restent généralement faibles à modérées dans les deux régions. Toutefois, quelques exceptions sont observées, avec des concentrations fortes à très fortes dans les Départements de Ferkessedougou, Kong et Bouna. Cette stabilité suggère une phase de sédentarisation ou une pause dans les transhumances habituelles. Elle pourrait résulter de contraintes sécuritaires.

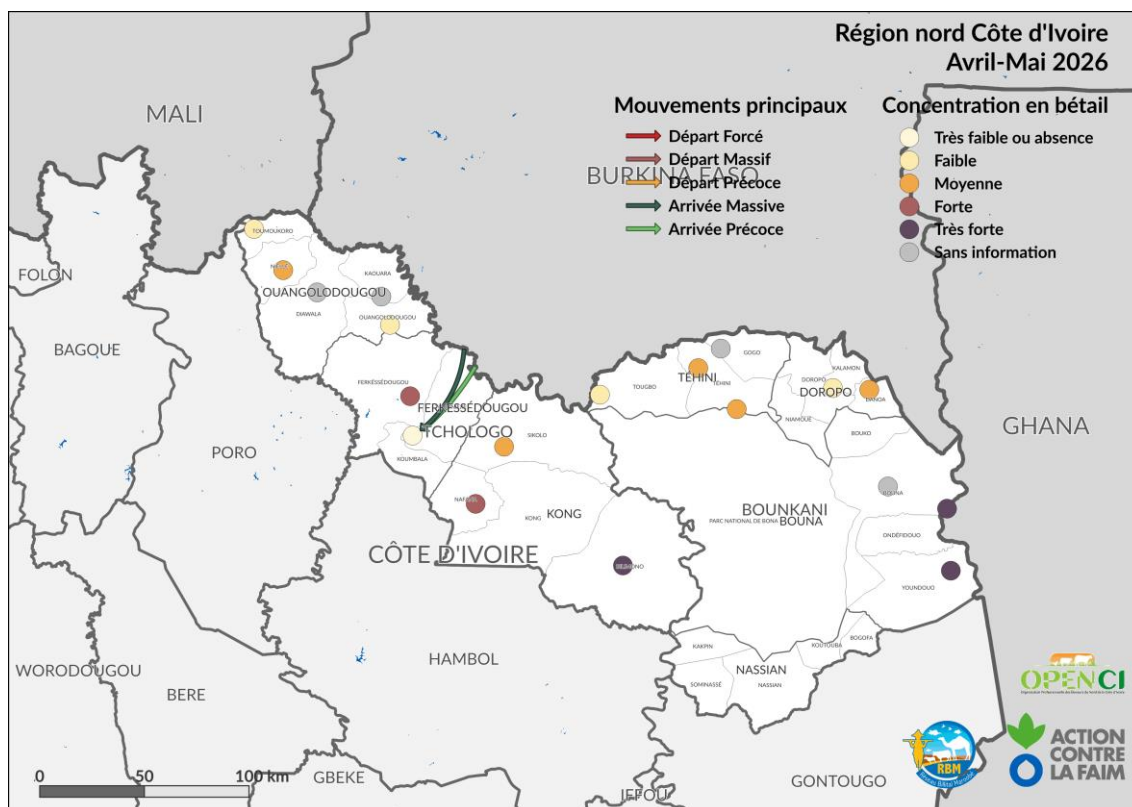


Figure 1 – Concentration du bétail d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

DISPONIBILITÉ EN PÂTURAGE

La figure 2 présente la fraction de couverture végétale d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire. La fraction de la couverture végétale se situe entre 50 et 100 %.

La couverture végétale dans le nord ivoirien affiche globalement des valeurs élevées, comprises entre 50 % et 100 % sur la période. Cette situation indique une biomasse verte abondante, favorable aux ressources fourragères. Elle contraste avec la faible mobilité du bétail observée parallèlement, suggérant des pâturages suffisants sur place. Les pics proches de 100 % correspondent à des zones humides ou protégées, tandis que les 50 % marquent des secteurs plus secs ou dégradés. En avril-mai 2026, le couvert végétal dense contribue donc à stabiliser le cheptel dans les régions du Tchologo et du Bounkani.

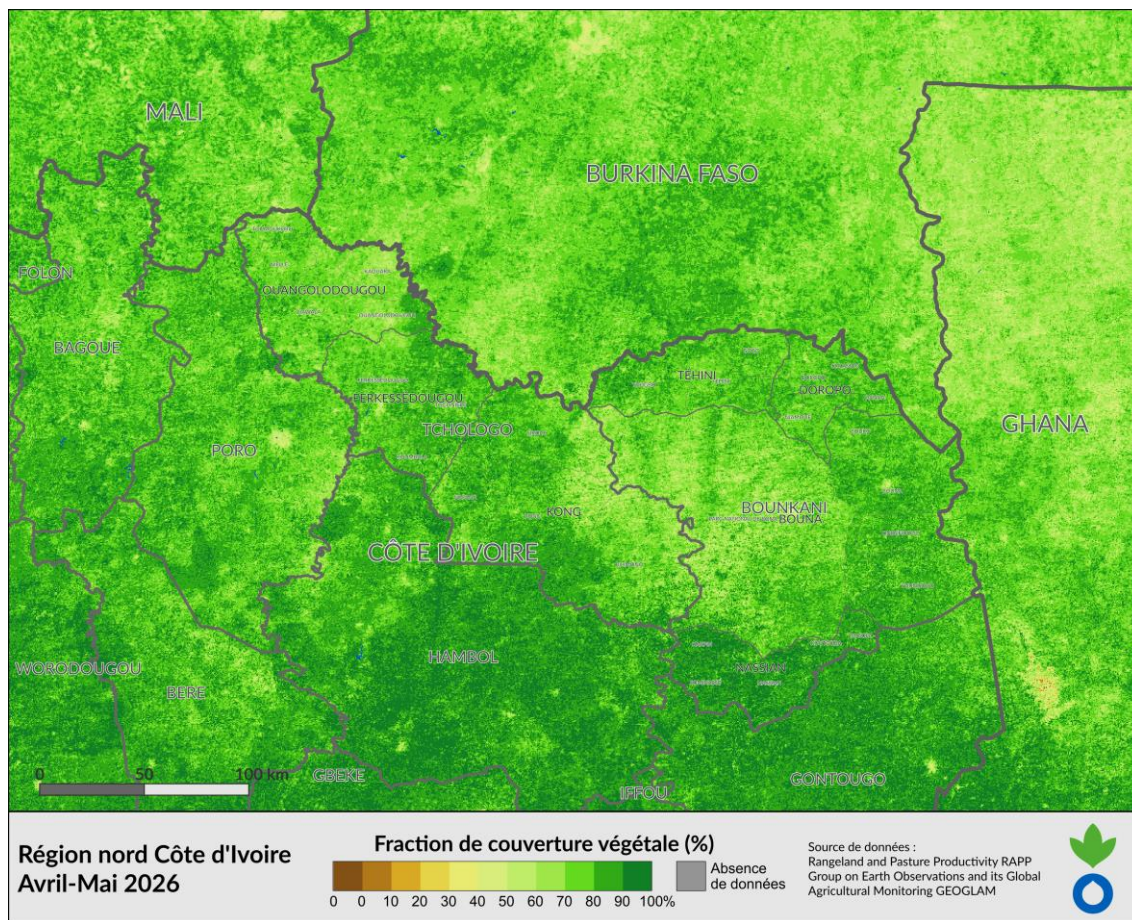


Figure 2 – Fraction de couverture végétale d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 3 présente l'anomalie de la fraction de couverture végétale dans les régions du Tchologo et du Bounkani dans le Nord de la Côte d'Ivoire sur la période de d'avril à mai 2026. L'anomalie de la fraction de couverture végétale est globalement équilibrée.

L'anomalie de la couverture végétale apparaît globalement équilibrée, sans excès ni déficit marqué par rapport à la moyenne. Cette situation indique que la biomasse verte se comporte de manière conforme aux attentes saisonnières pour la période. Cet équilibre conforte l'idée de présence pâturages, en cohérence avec la faible mobilité du bétail observée. Les éventuels écarts locaux restent modérés (avec des écarts négatifs en particulier dans les Départements de Bouna et Ouangolo) et ne semblent pas contraindre le disponible fourrager. En avril-mai 2026, l'analyse de l'anomalie de la couverture végétale confirme donc l'hypothèse d'une sédentarisation pastorale.

La figure 4 présente l'état des ressources en pâturage dans les régions du Tchologo et du Bounkani dans le Nord de la Côte d'Ivoire sur la période d'avril à mai 2026. L'on constate une insuffisance par endroit malgré les quelques pluies.

L'état des ressources pastorales révèle une insuffisance localisée, malgré la présence de précipitations sur la période. Cette dégradation ponctuelle contraste avec l'anomalie végétale globalement équilibrée, suggérant des disparités micro-locales. Les zones en déficit correspondent à des sols superficiels, des pressions de pâturage antérieures ou un ruissellement limitant l'infiltration. Cependant, la couverture végétale globale restant dense, ces manques ne compromettent pas l'ensemble du disponible fourrager.

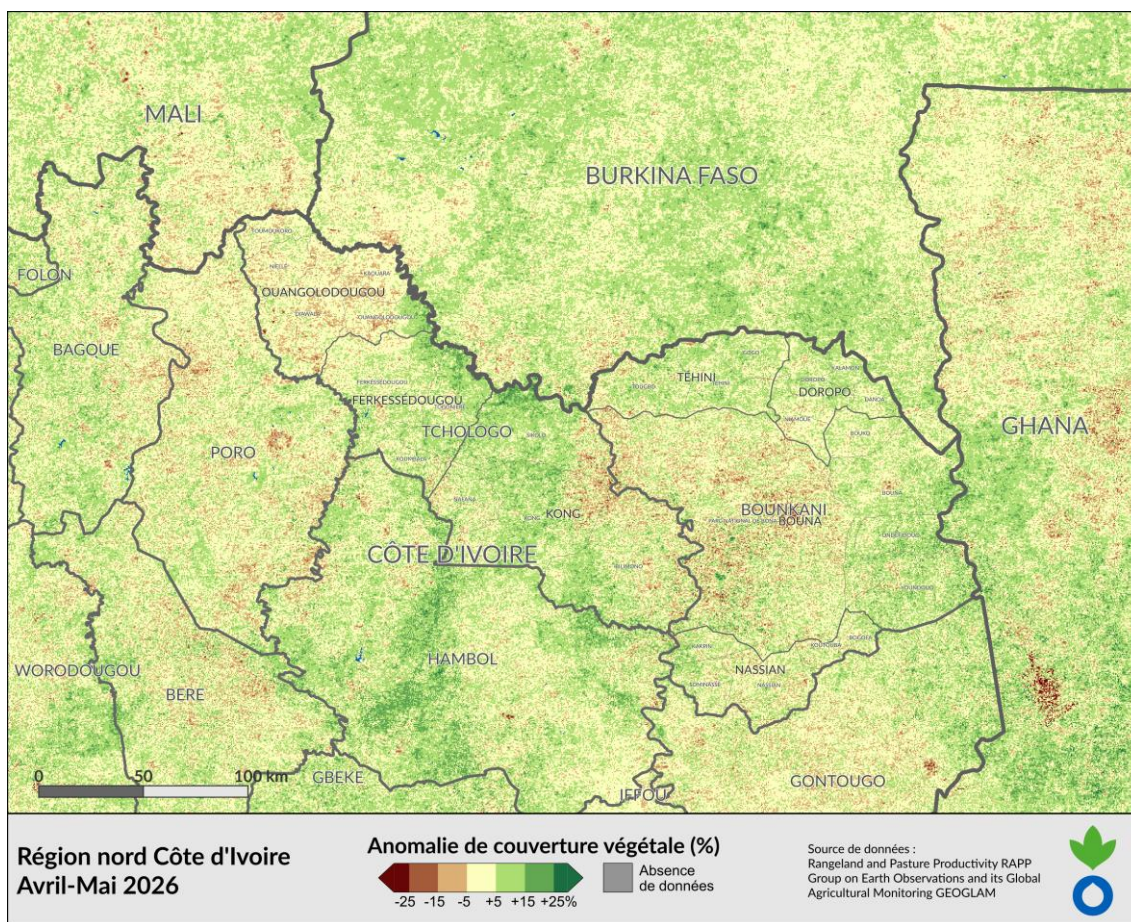


Figure 3 – Anomalie de la fraction de couverture végétale d'avril à mai 2026 sur la région nord de la CI

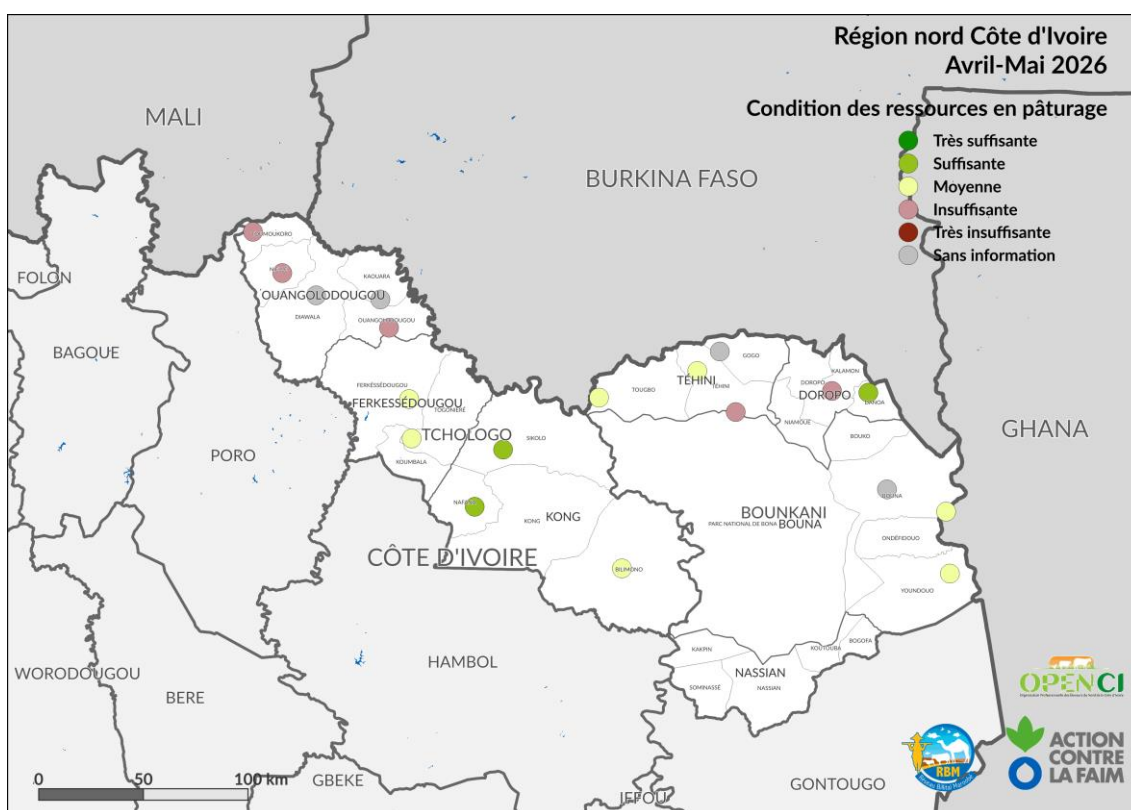


Figure 4 – État des ressources en pâturage d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

RESSOURCES EN EAU ET SOURCES D'ABREUVEMENT DES ANIMAUX

La figure 5 présente l'anomalie de présence d'eau de surface dans les régions du Tchologo et du Bounkani dans le Nord de la Côte d'Ivoire sur la période d'avril à mai 2026, avec une anomalie de présence en eaux de surface positive dans les deux régions, bien qu'elle reste relativement plus faible dans les départements de Ouangolodougou et Ferkessédougou (région du Tchologo). L'anomalie positive des eaux de surface indique une présence d'eau supérieure à la moyenne des dernières années dans les deux régions qui sont marquées par le début effectif de la grande saison des pluies sur la période. La bonne disponibilité de l'eau favorise la régénération végétale à court terme et n'incite pas les éleveurs à se déplacer, renforçant la stabilité observée des mouvements de bétail.

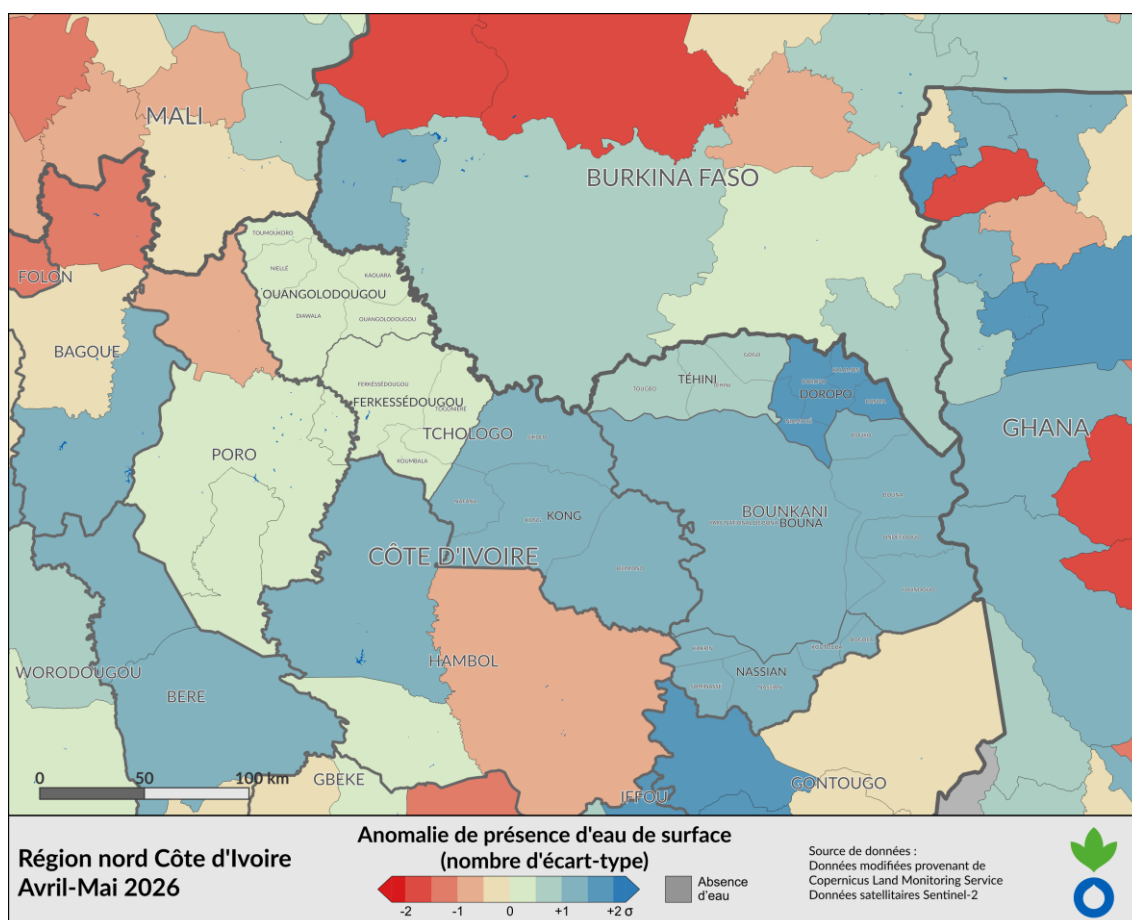


Figure 5 – Anomalie de présence d'eau de surface d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 6 présente l'état des ressources en eau dans les régions du Tchologo et du Bounkani dans le Nord de la Côte d'Ivoire sur la période d'avril à mai 2026. L'on observe un état des ressources en eau inégalement réparties dans les deux régions.

Les ressources en eau sont globalement moyennes à suffisantes sur les deux régions, confirmant une meilleure disponibilité de l'eau de surface sur la période d'avril à mai 2026. Toutefois, elles apparaissent inégalement réparties entre et au sein des deux régions, créant des zones bien pourvues et d'autres plus sèches. Cette hétérogénéité locale complète l'anomalie positive globale, en nuancant l'excès d'eau par des déficits ponctuels. Elle pourrait contraindre le bétail à des déplacements courts vers les points d'eau disponibles, expliquant la mobilité limitée observée. En parallèle, cette répartition irrégulière renforce les disparités pastorales, avec des pâturages parfois inaccessibles

faute d'eau proche. En avril-mai 2026, l'équilibre précaire entre eau et fourrage maintient donc une sédentarité relative, mais avec des contraintes localisées pour les éleveurs.

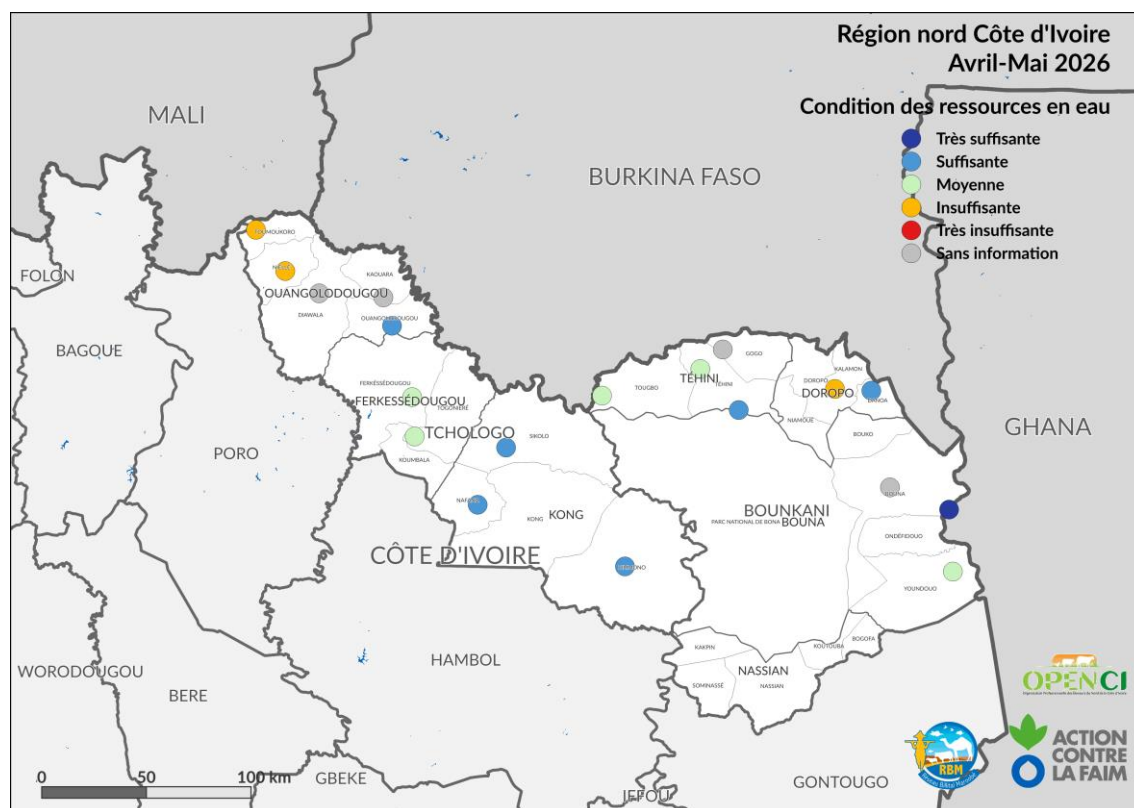


Figure 6 – État des ressources en eau d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

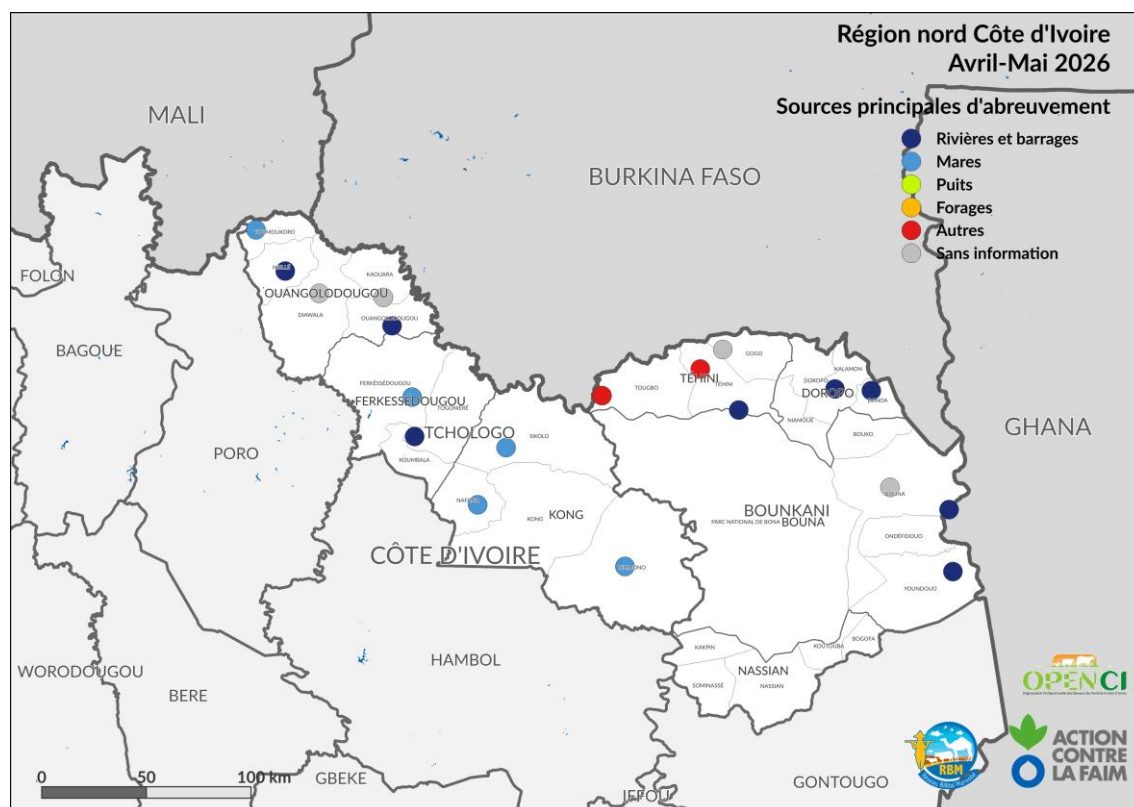


Figure 7 – Sources principales d'abreuvement d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 7 présente les principales sources d'abreuvement d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire et l'on peut observer que les principales sources d'abreuvement sont constituées essentiellement de rivières, de barrages et de mares.

Les sources d'abreuvement sont diversifiées et dominées par les rivières, barrages et mares, confirmant la bonne disponibilité des eaux de surface avec le démarrage de la saison des pluies. La répartition de ces points d'eau complète l'image d'une ressource inégalement répartie, mais structurellement présente. Leur disponibilité, couplée à une végétation globalement suffisante, ancre durablement le cheptel dans les deux régions. Cette pluralité offre aux éleveurs des alternatives locales, réduisant la nécessité de longs déplacements pour le bétail dense. Cela explique en grande partie la faible mobilité pastorale observée sur le terrain.

FEUX DE BROUSSE

La figure 8 présente la taille des incendies et des feux de brousse sur la région nord de la Côte d'Ivoire durant la période d'avril à mai 2026, où l'on observe une quasi inexistante des feux de brousse à part le département de Téhini où un cas non maîtrisé est survenu. La période marque le début de la saison des pluies, et les feux de brousse sont quasi absents sur l'ensemble du nord ivoirien, à l'exception d'un foyer non maîtrisé dans le département de Téhini. Cette rareté des incendies préserve les ressources fourragères et limite les pertes directes de biomasse végétale. Le cas isolé de Téhini pourrait toutefois localement dégrader les pâturages et perturber l'accès à l'eau ou aux zones de pâture. Dans l'ensemble, l'absence généralisée de feux favorise la stabilité pastorale et renforce la cohérence avec la faible mobilité du bétail observée. En avril-mai 2026, les éleveurs ne subissent donc pas de pression incendiaire majeure, hormis une vigilance ponctuelle à Téhini.

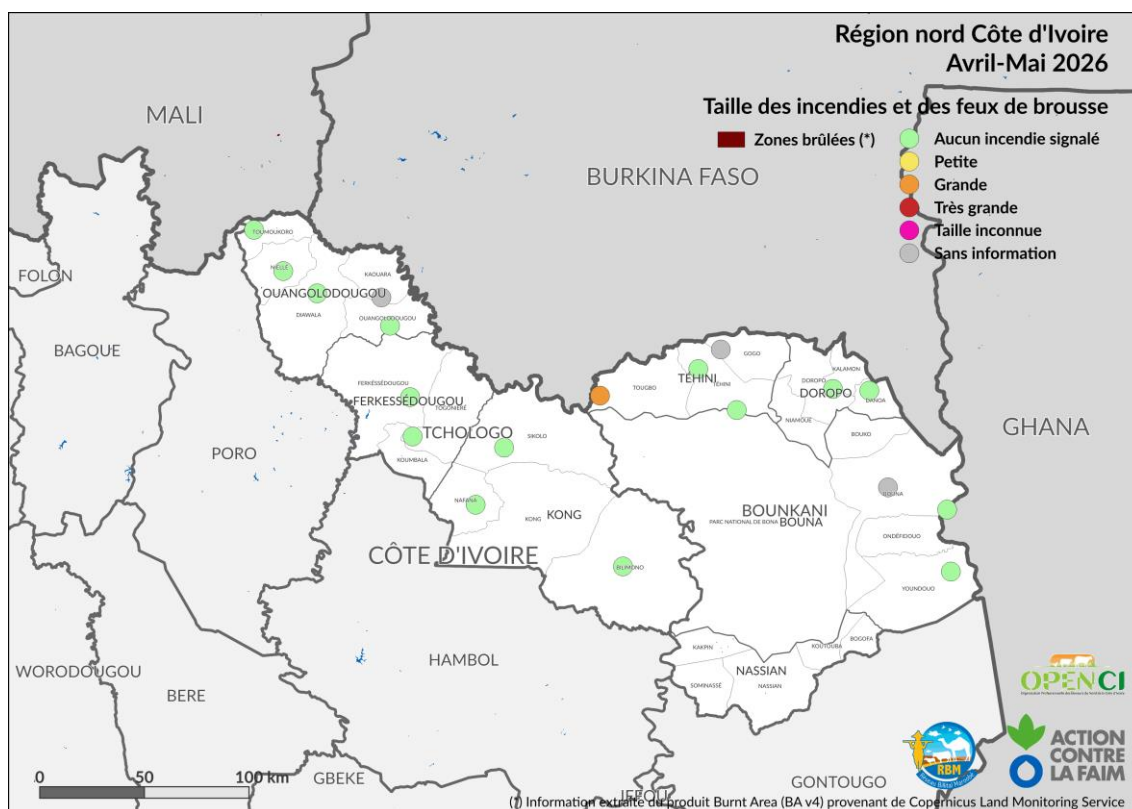


Figure 8 – Taille des incendies et des feux de brousse d'avril à mai 2026 la région nord de la Côte d'Ivoire

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

La figure 9 présente l'état d'embonpoint des petits ruminants sur la région nord de la Côte d'Ivoire durant la période d'avril à mai 2026. Cette période traduit dans l'ensemble un bon état d'embonpoint malgré quelques cas isolés qui sont passables.

L'état d'embonpoint des petits ruminants est globalement bon dans le nord ivoirien, avec seulement quelques cas isolés jugés passables dans le Département de Téhini. Cette bonne condition corporelle indique que les ressources fourragères et en eau ont été suffisantes pour couvrir les besoins nutritionnels du cheptel. Les cas passables, localisés et rares, pourraient correspondre aux zones où les pâturages étaient insuffisants ou l'eau inégalement répartie. Dans l'ensemble, cet état sanitaire favorable conforte l'hypothèse d'une pression pastorale bien absorbée par l'environnement. En avril-mai 2026, la bonne forme des animaux justifie donc la faible mobilité observée, les éleveurs n'ayant pas eu à chercher de meilleurs pâturages ailleurs.

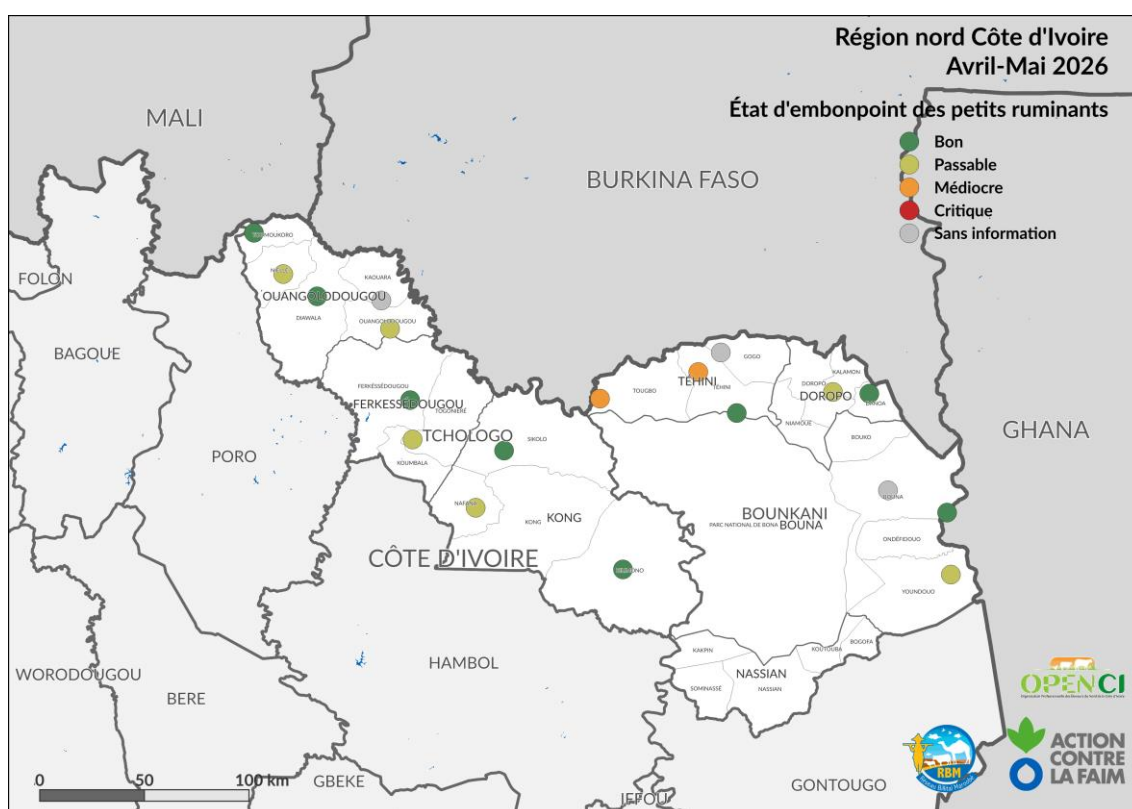


Figure 9 – État d'embonpoint des petits ruminants d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 10 illustre l'état d'embonpoint des gros ruminants sur la période d'avril à mai 2026 dans les régions du Bounkani et du Tchologo. Elle met en évidence une régression globale de l'état d'embonpoint (globalement médiocre à passable) par rapport à la période précédente. La situation est plus dégradée critique dans le Département de Téhini, avec des cas critiques identifiés.

L'état d'embonpoint des gros ruminants enregistre une régression globale par rapport à la période antérieure dans les deux régions. Ce déclin général contraste avec le bon état des petits ruminants, suggérant une sensibilité plus forte des gros bovins aux contraintes fourragères ou hydriques. L'insuffisance ponctuelle des pâturages et l'inégale répartition de l'eau pourraient expliquer cette détérioration, malgré une couverture végétale

globalement équilibrée. En avril-mai 2026, cette dégradation pourrait, à terme, inciter certains éleveurs à des déplacements, même si la mobilité reste encore limitée.

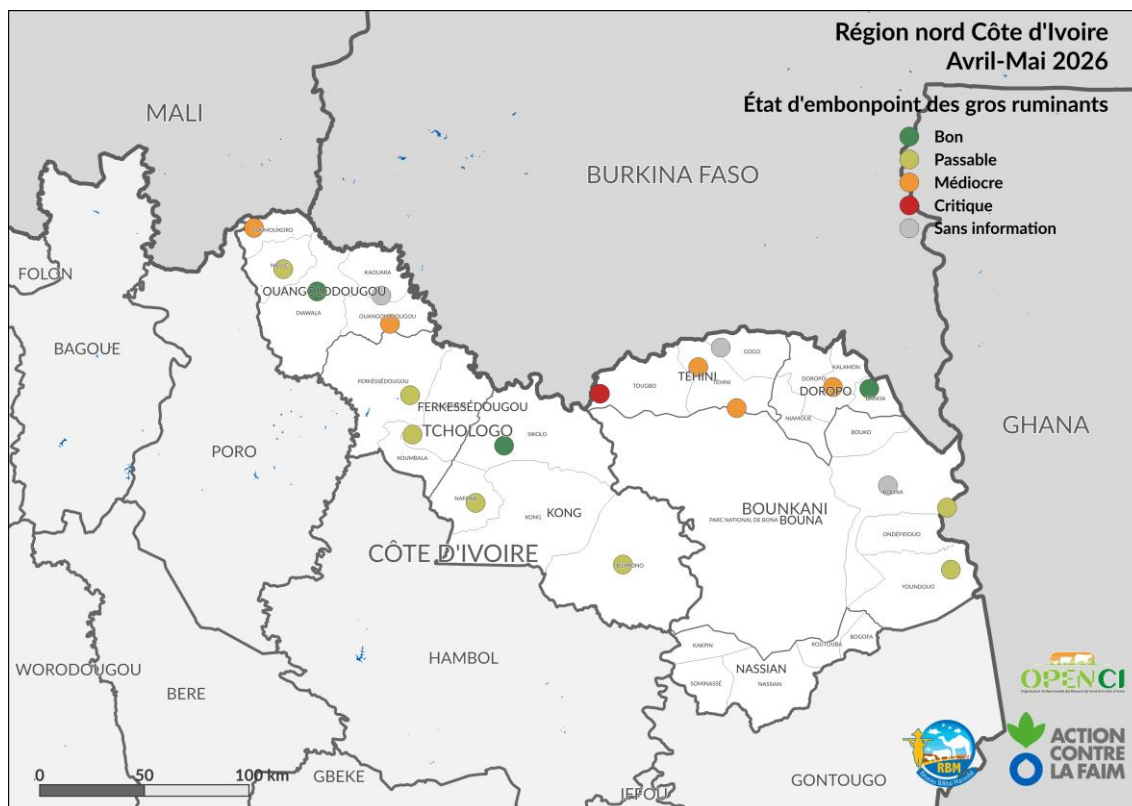


Figure 10 – État d'embonpoint des gros ruminants d'avril à mai 2026 la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 11 décrit la présence de maladies animales dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période d'avril à mai 2026. Dans les départements de Ouangolodougou, de Ferkessédougou et de Kong, ainsi que dans les localités de Youndou et de Téhini, plusieurs cas de maladies animales ont été signalés.

Les maladies animales signalées sont la fièvre aphteuse dans le département de Téhini, et la dermatose observée à Doropo. Dans les départements de Ouangolodougou et de Ferkessédougou, plusieurs localités, notamment Toumoukoro, Kaouara et Diawala, sont confrontées à des cas de peste des petits ruminants (PPR). Par ailleurs, dans le département de Kong, plus précisément dans les localités de Limgba, Tikiliti, Tinihouélé et Djamanasso, des foyers de charbon symptomatique ont été recensés. Bien que localisées, ces maladies sont susceptibles de fragiliser rapidement les cheptels et de réduire considérablement la productivité des ménages pastoraux. Le charbon symptomatique affecte particulièrement la mobilité pastorale, les éleveurs du département de Ouangolodougou étant réticents à entreprendre la transhumance en cette période de début de campagne agricole, de crainte que leurs animaux ne soient contaminés lors de leur passage dans ces localités situées le long des couloirs de transhumance. Quant à la peste des petits ruminants, elle entraîne une diminution de l'offre de petits ruminants sur les marchés, ce qui contribue à une hausse des prix d'achat pour les consommateurs.

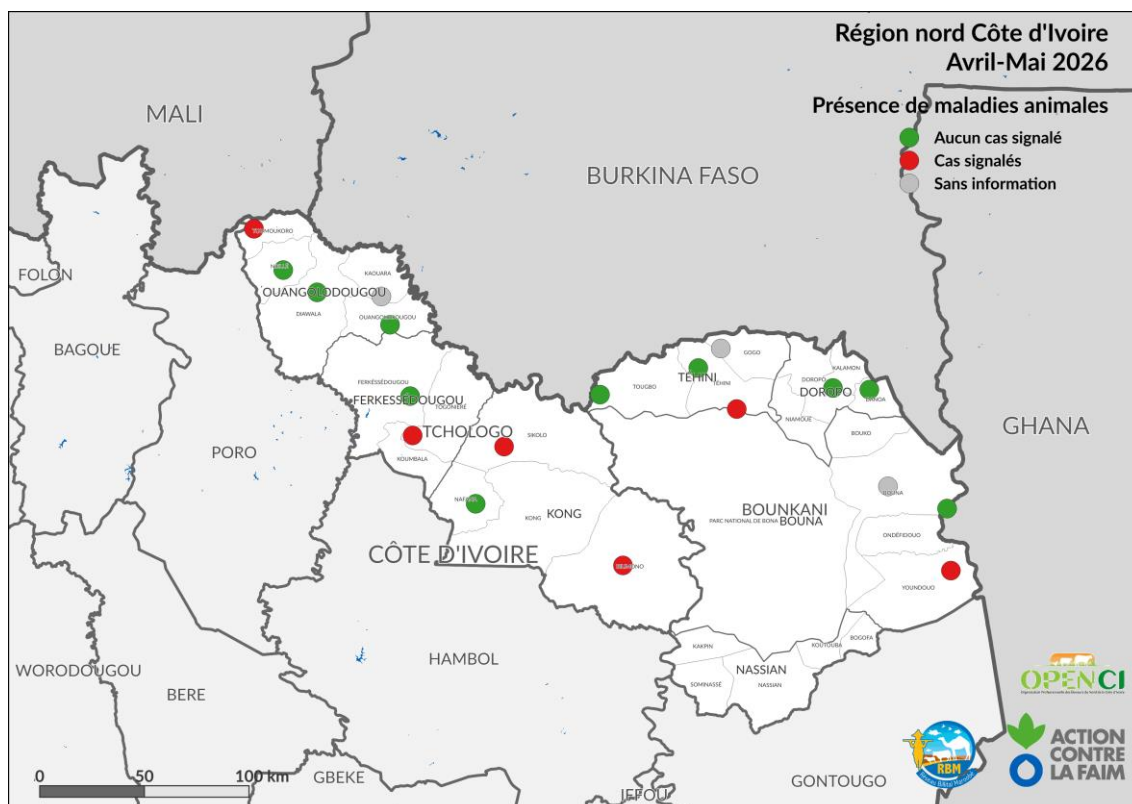


Figure 11 – Signalement de maladies animales d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 12 décrit la cause principale de mortalité animale dans les régions du Tchologo et du Boukani sur la période d'avril à mai 2026. À l'exception des localités de Toumoukoro, Téhini, Doropo et de Ferkessedougou où des cas de mortalité liés à des maladies ont été observés, la situation reste globalement calme dans les autres zones.

Le charbon symptomatique a occasionné des pertes de bétail dans le département de Kong, engendrant un climat de méfiance chez les éleveurs transhumants quant au déplacement de leurs animaux vers les zones d'accueil. La décision de certains éleveurs de demeurer sur place dans le département de Ouangolodougou est susceptible d'accentuer les tensions et les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Par ailleurs, la peste des petits ruminants a également entraîné d'importantes pertes dans plusieurs localités, notamment à Toumoukoro et Kaouara. Face à cette situation, certains éleveurs ont été contraints d'adopter des stratégies de survie consistant à vendre les animaux restants de leurs cheptels. Cette dynamique pourrait, à terme, provoquer une hausse des prix des petits ruminants sur les marchés locaux et affecter davantage les moyens de subsistance des ménages dépendants de cet élevage.

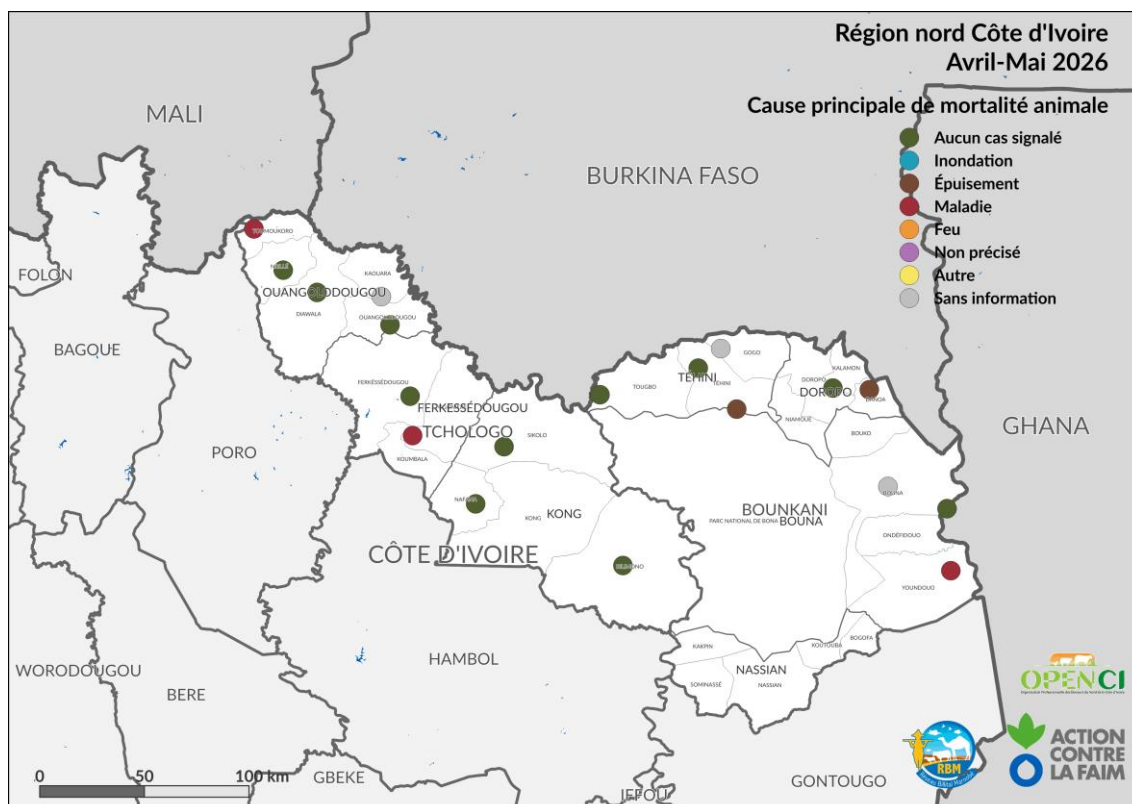


Figure 12 – Cause principale de mortalité animale d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

La figure 13 décrit les zones où des cas de vols de bétail ont été signalés entre avril et mai 2026 dans les régions du Tchologo et du Boukani. La situation sécuritaire dans la bande frontalière demeure préoccupante, en raison de la recrudescence des incidents enregistrés dans plusieurs localités.

Au cours de la période récente, d'importantes pertes de bétail ont été enregistrées dans plusieurs localités. Dans le département de Téhini, 75 bœufs ont été volés, dont 45 dans le village de Tougbo et 30 dans celui de Bambila. Dans le département de Doropo, 30 bœufs ont été dérobés, tandis que 10 autres ont été volés à Togoniéré. Dans le département de Ouangolodougou, 70 têtes de bétail ont été emportées à Kaouara par des individus non identifiés ; parmi elles, 47 ont été retrouvées sur le marché à bétail de Ferkessedougou. Ces actes de vol de bétail fragilisent davantage les moyens de subsistance des éleveurs et contribuent à l'aggravation du climat d'insécurité dans les zones concernées. Au-delà de la perte de capital animal, ces vols entraînent une baisse significative des revenus des ménages pastoraux, compromettent leur capacité de résilience et renforcent le sentiment de peur et d'instabilité au sein des communautés.

Par ailleurs, la recrudescence de ces incidents peut pousser certains éleveurs à quitter leurs zones habituelles de résidence et de pâturage pour se déplacer vers des localités perçues comme plus sûres. Ces mouvements de populations pastorales sont susceptibles d'accroître la pression sur les ressources naturelles disponibles, notamment les terres de pâturage et les points d'eau.

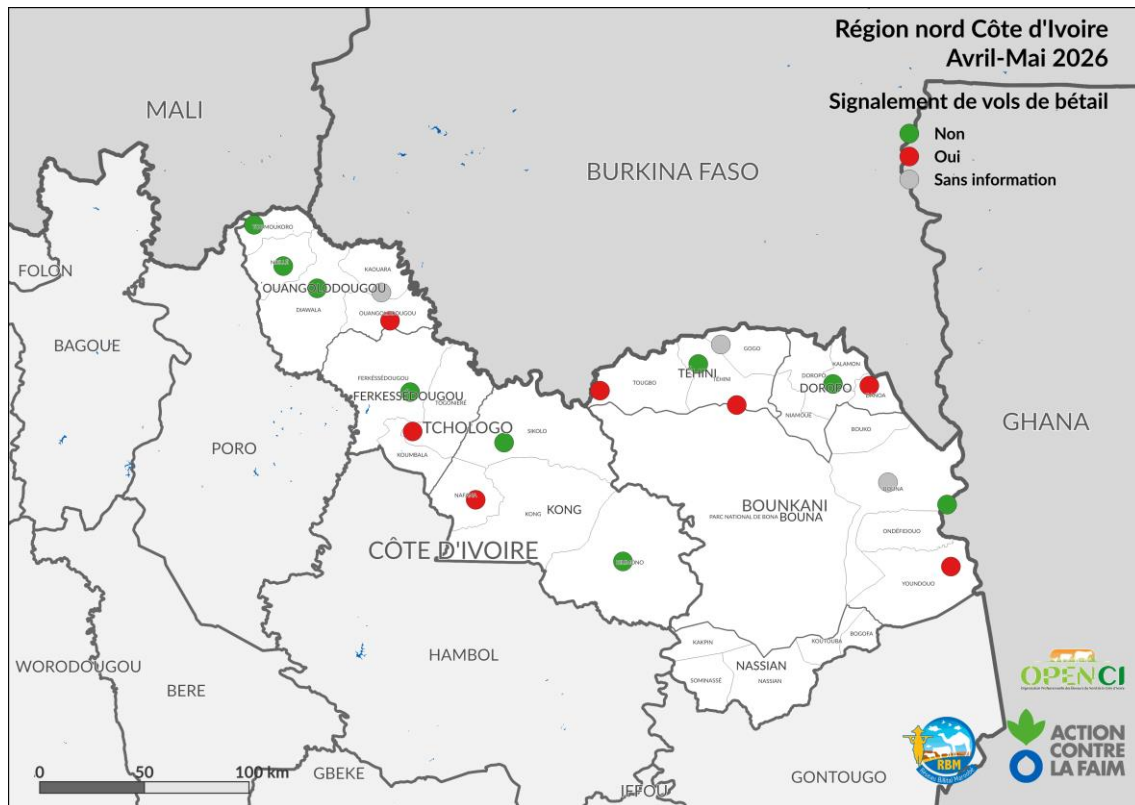


Figure 13 - Vols de bétail rapportés d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

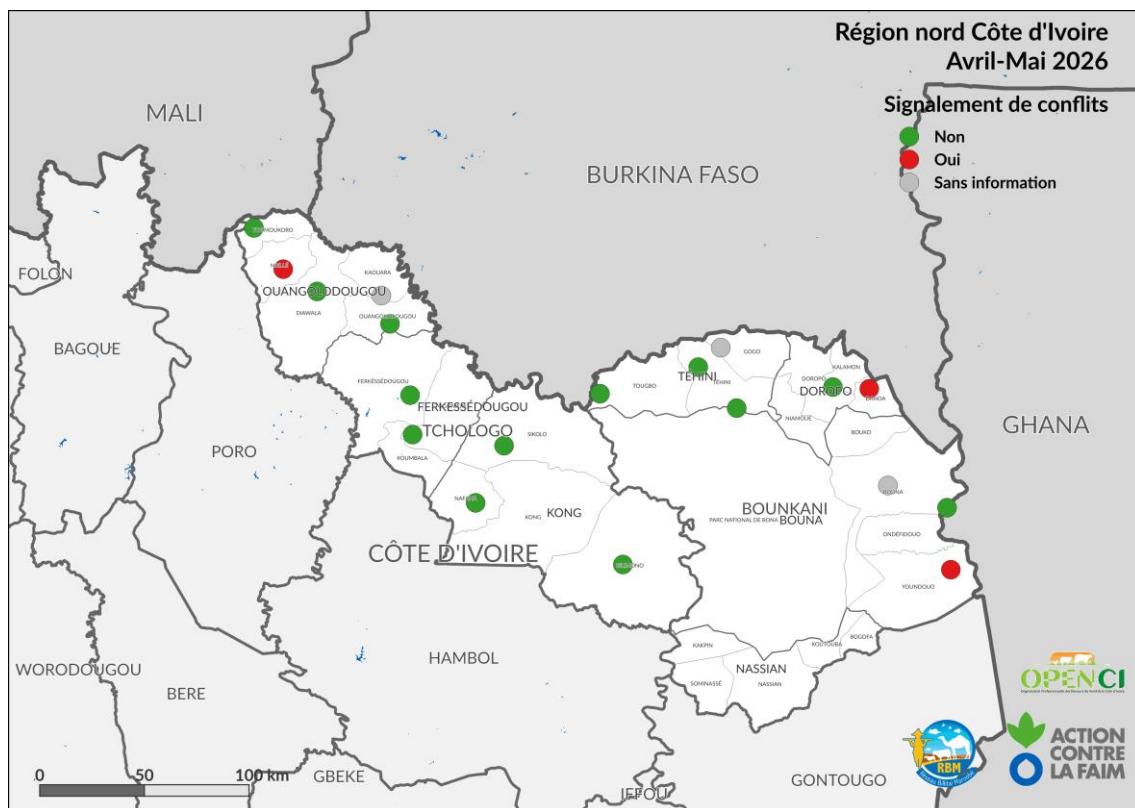


Figure 14 – Conflits signalés d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 14 présente les zones où a lieu des cas de conflits dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période d'avril à mai 2026. Nous observons une quasi-inexistence de conflits, à l'exception des sous-préfectures de Niéllé (Département de Ouangolo), Danoa (Département de Doropo) et Yondouo (Département de Bouna).

La majorité des conflits enregistrés dans les différentes localités est principalement liée aux dégâts causés aux cultures et à la forte pression exercée sur les ressources naturelles. Dans les sous-préfectures de Danoa et de Youndouo, les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont essentiellement dus à la consommation des noix de cajou par le bétail ainsi qu'à l'insuffisance d'eau localisée dans certaines retenues d'eau, en dépit du démarrage de la saison des pluies. À Niéllé, la situation demeure également préoccupante, les zones de maraîchage aménagées autour des points d'eau subissant d'importants dégâts lors de la descente des troupeaux pour l'abreuvement. Ces différentes situations contribuent à exacerber les tensions entre les communautés agricoles et pastorales et constituent un risque de détérioration de la cohésion sociale si des mesures de prévention et de gestion concertées ne sont pas mises en œuvre.

La carte 15 décrit la situation sécuritaire dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période d'avril et mai 2026. La situation apparaît globalement stable dans le Tchologo, tandis que la région du Bounkani présente des cas d'insécurité. Dans les localités de Youndouo, de Doropo et de Téhini, la situation sécuritaire demeure préoccupante. À Doropo, plus précisément dans la localité de Danoa, plusieurs cas de braquages et de vols à main armée ont été signalés. La persistance de ces actes d'insécurité, conjuguée aux vols récurrents de bétail, constitue une menace sérieuse pour la stabilité des activités communautaires. Cette situation influence fortement la mobilité des éleveurs, certains étant contraints de modifier leurs itinéraires de transhumance ou de limiter leurs déplacements par crainte pour leur sécurité et celle de leurs troupeaux.

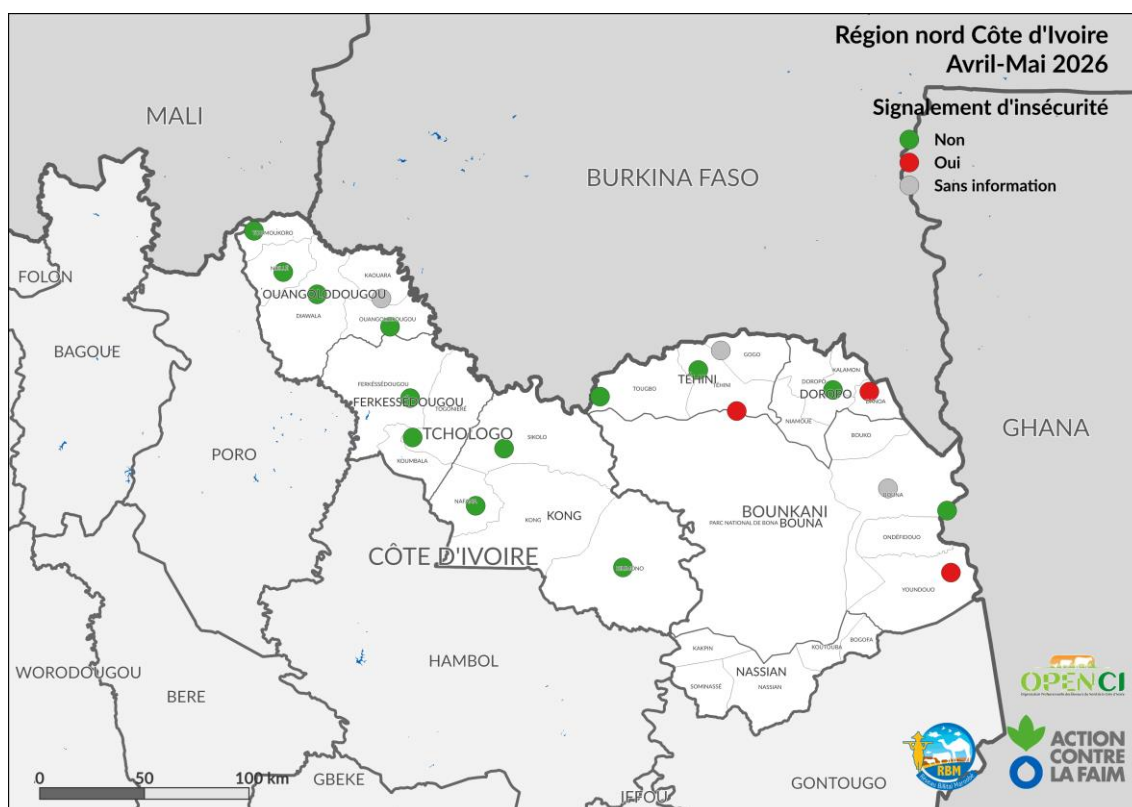


Figure 15 – Événements d'insécurité signalés d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL, DISPONIBILITÉ EN ALIMENT POUR BÉTAIL

La figure 16 décrit les marchés ouverts et accessibles entre avril et mai 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani en Côte d'Ivoire.

Il est observé une relative fluidité des échanges commerciaux et des déplacements vers les principaux marchés. Malgré un contexte sécuritaire encore fragile, les flux commerciaux se maintiennent, témoignant d'une certaine résilience des activités économiques locales. Cette dynamique constitue un signal encourageant pour la continuité des moyens de subsistance des populations. La disponibilité et le bon fonctionnement des marchés favorisent l'écoulement des produits agricoles et du bétail.

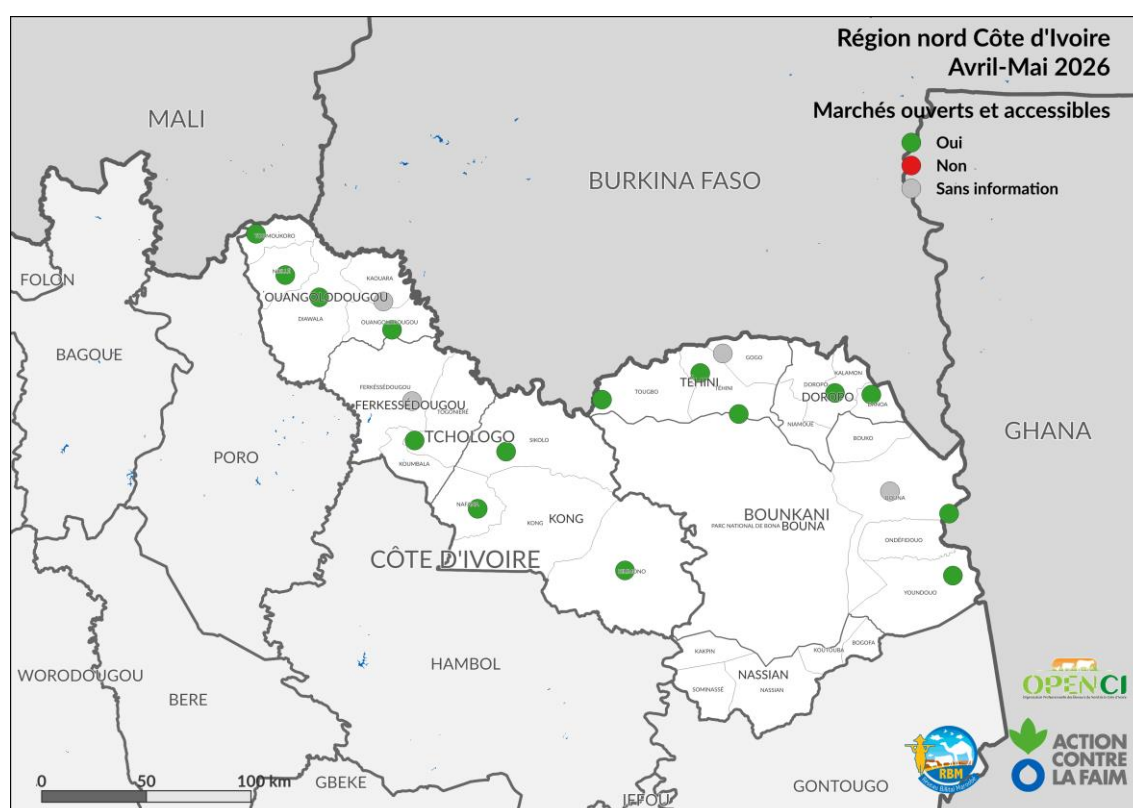


Figure 16 – Marchés ouverts et accessibles d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 17 décrit la situation des appuis au secteur pastoral entre avril et mai 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani en Côte d'Ivoire. Il ressort une quasi-absence d'appui dans les régions du Tchologo et du Bounkani, à l'exception des sous-préfectures de Téhini, Yondouo et Togoniéré.

Le contexte actuel, marqué par l'insécurité et la mobilité permanente des pasteurs, réduit considérablement les possibilités d'assistance et complique la mise en œuvre des actions de soutien aux éleveurs. Dans ce contexte, l'organisation de campagnes de vaccination de masse contre la dermatose nodulaire contagieuse et le charbon symptomatique apparaît indispensable afin de limiter la propagation des maladies animales, de réduire les pertes de cheptel et de préserver les moyens d'existence des ménages pastoraux. Par ailleurs, la mise en place d'un programme de reconstitution des noyaux reproducteurs de petits ruminants au profit des éleveurs ayant perdu l'ensemble de leurs animaux constitue une mesure prioritaire. Une telle intervention contribuerait non seulement à restaurer progressivement les capacités de production des ménages affectés, mais également à

prévenir une dégradation des termes de l'échange bétail/céréales et à renforcer la résilience économique des communautés pastorales.

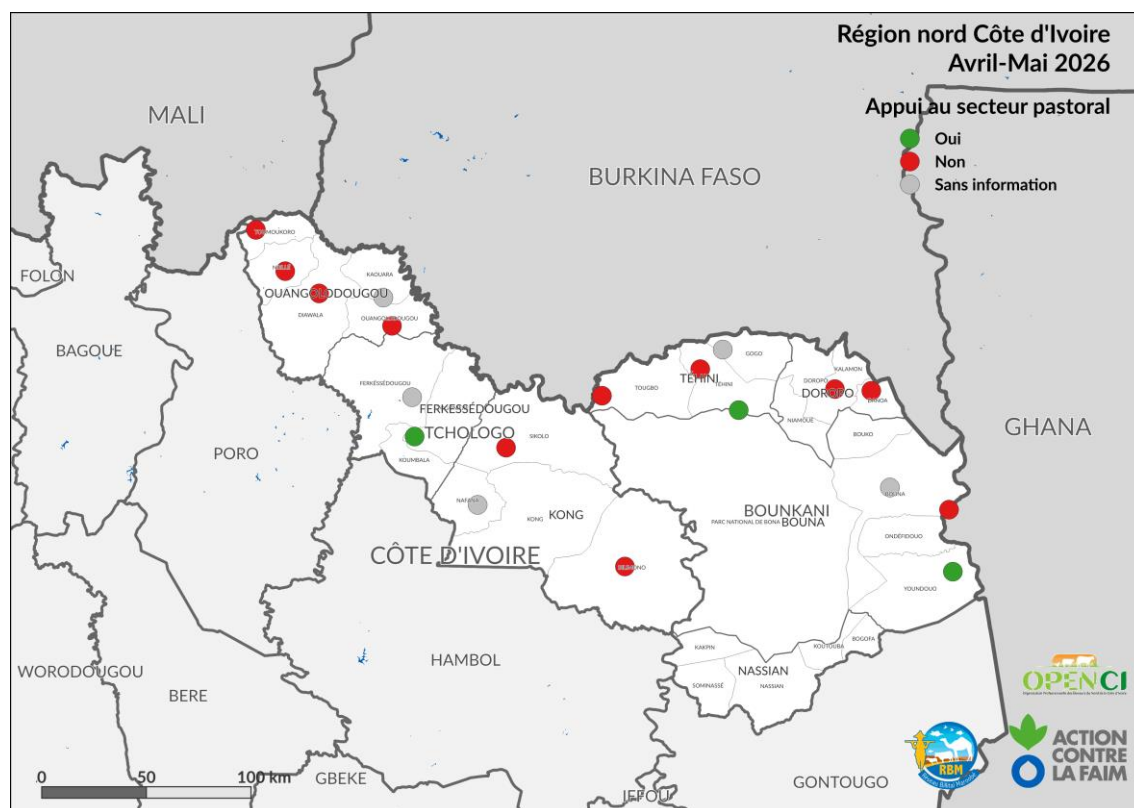


Figure 17 – Zones d'appui au secteur pastoral d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 18 met en évidence une bonne disponibilité d'aliments pour bétail sur la quasi-totalité des marchés des régions du Tchologo et du Bouankani entre avril et mai 2026. Toutefois, quelques marchés des départements de Ouangolodougou et Doropo présente une pénurie d'aliments bétail.

Les localités de Toumoukoro et de Niéllé (département de Ouangolodougou) font face à une raréfaction des ressources naturelles en raison du retour précoce de la majorité des transhumants vers ces zones, ce qui exerce une forte pression sur les pâturages et les points d'eau disponibles. De même, le département de Doropo est confronté à une pénurie de ressources liée à la forte concentration de troupeaux dans les zones d'accueil. Cette situation entraîne une augmentation des prix de l'aliment bétail et réduit l'accès des éleveurs aux intrants indispensables au maintien de l'état corporel et de la productivité des animaux. À terme, la persistance de ces contraintes pourrait accentuer la dégradation des ressources naturelles, accroître les risques de conflits liés à leur accès et fragiliser davantage les moyens d'existence des ménages pastoraux.

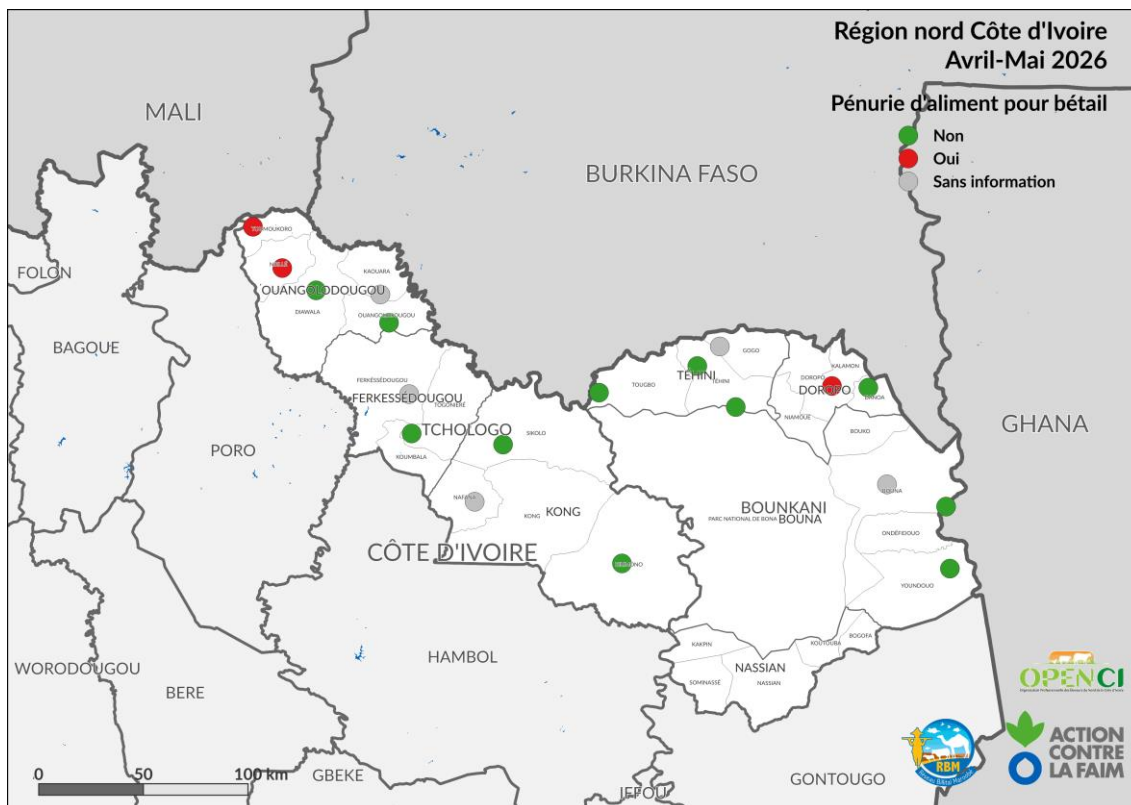


Figure 18 – Pénurie d'aliment pour bétail signalée d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

SITUATION DES PERSONNES RÉFUGIÉES

La figure 19 décrit la concentration du bétail appartenant aux personnes réfugiées entre avril et mai 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani. Une présence globalement faible à moyenne est constatée dans les deux régions. Les sous-préfectures de Diawala et Bilimono n'enregistrent aucune présence d'animaux appartenant aux réfugiés.

La réduction des espaces de pâturage contraint la plupart des éleveurs réfugiés à se déplacer vers les forêts classées de Ferkessédougou ainsi que vers les zones d'accueil de Doropo et de Téhini. Cette mobilité accrue exerce une pression supplémentaire sur les ressources naturelles de ces localités et accroît les risques de conflits liés à l'accès aux pâturages et aux points d'eau.

La figure 20 décrit la situation d'arrivée de nouveaux réfugiés entre avril et mai 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani. La période apparaît relativement calme, à l'exception de la sous-préfecture de Niéllé et la localité de Tougbo.

Quelques familles de réfugiés demeurées dans la sous-préfecture de Toumoukoro après les événements de Loloni accueillent actuellement certains de leurs proches qui craignent de probables attaques, au regard de l'évolution du contexte sécuritaire au Burkina Faso. Par ailleurs, les localités de Nafongolo et de Ouamelhoru continuent de recevoir des familles en provenance du Mali, mais en nombre relativement faible. Dans la région du Bounkani, les réfugiés initialement installés dans le camp de Timala ont progressivement quitté ledit camp pour s'installer dans d'autres localités en raison de l'arrêt de l'aide humanitaire des ONG, notamment à Nafana. Certains recherchent des familles d'accueil,

tandis que d'autres sont en quête d'opportunités économiques et d'activités génératrices de revenus.

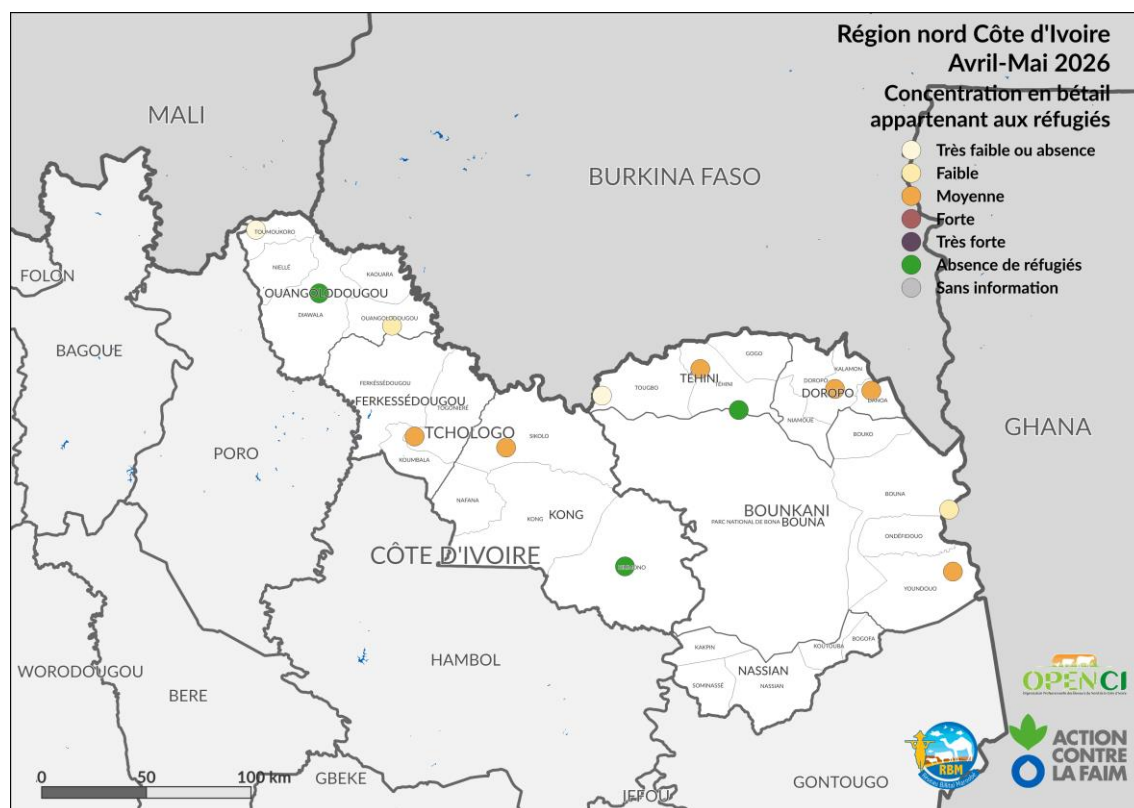


Figure 19 – Concentration du bétail appartenant aux réfugiés d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

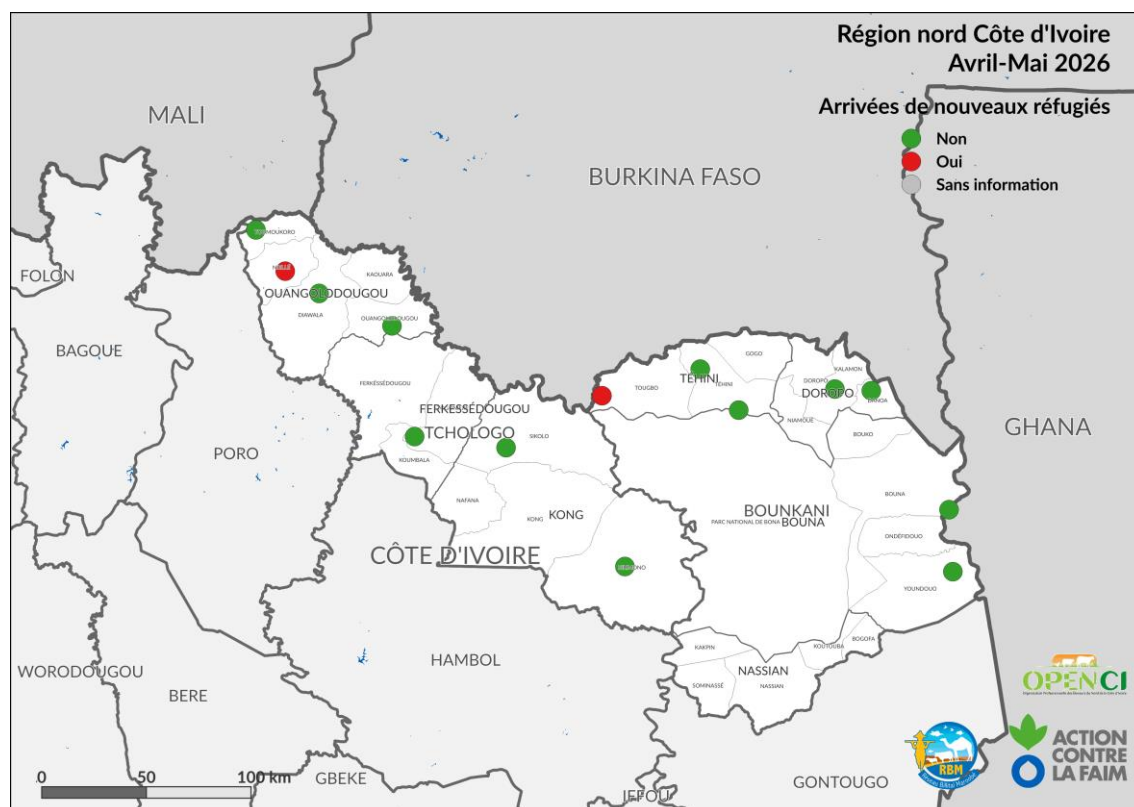


Figure 20 – Zones d'arrivée de nouveaux réfugiés d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

SITUATION DES MARCHÉS

MARCHÉS À BÉTAIL ET DE PRODUITS AGRICOLES

Le tableau 1 suivant présente les prix des caprins, des ovins, du riz, du mil, du sorgho, du maïs et de l'aliment usiné pour bétail sur la période d'analyse d'avril à mai 2026. Il révèle des disparités entre les différents marchés. Le Département de Ouangolodougou offre plus d'avantage en ce qui concerne les termes d'échange comparé aux autres Départements des régions du Tchologo et du Bounkani. Le Département de Kong présente les termes d'échanges les plus défavorables pour les éleveurs.

Tableau 1 – Prix moyens relevés sur les marchés d'avril à mai 2026

Pays	Région	Département	Marché à bétail		Riz	Mil	Sorgho	Maïs	Aliment pour bétail Tourteau	Termes échange caprin contre mil
			Caprin mâle	Ovin mâle						
			FCFA/tête		FCFA/kg					kg/tête
Côte d'Ivoire	Bounkani	Doropo	25 000	87 500	550	388	288	225	325	65
		Bouna	26 000	70 000	500	400	400	260		65
		Téhini	22 500	75 000	533	325	250	225		69
	Tchologo	Ferkessedougou			350	400		150		
		Kong	25 000	75 025	500	450	300	150		56
		Ouangolodougou	30 667	88 333	475	383	225	143	215	80

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

Le tableau 2 suivant présente l'évolution du prix moyen du caprin mâle dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période d'avril à mai 2026. L'on constate une variation de -6% dans la région du Bounkani et de +10% dans la région du Bounkani par rapport à la même période de l'année précédente.

Les prix du caprin mâle évoluent en sens opposé selon les régions, avec une baisse de 6 % dans le Bounkani et une hausse de 10 % dans le Tchologo. Cette divergence reflète des dynamiques de marché locales distinctes ou des écarts dans la qualité des animaux. En lien avec les observations pastorales, la baisse dans Bounkani est cohérente avec la régression de l'embonpoint des gros ruminants, tandis que la hausse dans le Tchologo pourrait indiquer une plus forte pression commerciale.

Tableau 2 – Évolution du prix moyen du caprin mâle par région

Pays	Région / Province	Prix Caprin Mâle Avril - Mai 2026 (FCFA/tête)	Prix Caprin Mâle Février - Mars 2026 (FCFA/tête)	Variation (%)	Prix Caprin Mâle Avril - Mai 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Bounkani	24 214	24 286	-0	25 750	-6
	Tchologo	28 400	29 200	-3	25 833	+10

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

Le tableau 3 suivant présente l'évolution du prix moyen de l'ovin mâle dans les régions du Tchologo et du Bounkani d'avril à mai 2026. L'on constate une variation positive de +14% et +10% par rapport au bimestre précédent.

Cette hausse des prix de 14% au Tchologo et 10% au Bounkani reflète une tension sur l'offre locale liée à une demande accrue (fête de l'Aid en mai 2026). L'écart de 4 points entre les deux régions suggère des disparités structurelles, le Tchologo étant plus sensible aux pressions extérieures. Cette tendance risque d'alourdir les charges des consommateurs finaux, malgré un effet positif sur les revenus des éleveurs.

Tableau 3 – Évolution du prix moyen de l'ovin mâle par région

Pays	Région / Province	Prix Ovin Mâle Avril - Mai 2026 (FCFA/tête)	Prix Ovin Mâle Février - Mars 2026 (FCFA/tête)	Variation (%)	Prix Ovin Mâle Avril - Mai 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Bounkani	77 143	67 857	+14	65 938	+17
	Tchologo	83 010	75 625	+10	63 921	+30

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

Le tableau 4 décrit l'évolution du prix moyen du riz dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période d'avril à mai 2026. Cette période est caractérisée par une baisse relative des prix moyens du riz dans les régions du Tchologo (-19 %) et dans celle du Bounkani (-12 %) par rapport au même bimestre de l'année précédente. Cette baisse marquée de -19% au Tchologo et -12% au Bounkani, par rapport à la même période en 2025, indique une amélioration significative de l'offre et une moindre pression sur le marché local. Le Tchologo a davantage bénéficié que le Bounkani de ce reflux des prix. Ce recul, bien que favorable aux consommateurs, pourrait toutefois peser sur les revenus des producteurs et des commerçants locaux.

Tableau 4 – Évolution du prix moyen du riz par région

Pays	Région / Province	Prix du riz Avril - Mai 2026 (FCFA/kg)	Prix du riz Février - Mars 2026 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du riz Avril - Mai 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Bounkani	529	529	0	600	-12
	Tchologo	464	493	-6	575	-19

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

Le tableau 5 décrit l'évolution du prix moyen du mil dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période d'avril à mai 2026. Cette période est caractérisée par une baisse du prix moyen du mil dans la région du Bounkani (-7%), contrairement au Tchologo (+6%) où l'on observe une légère hausse des prix ; par rapport aux mois précédents. Cette évolution divergente traduit des dynamiques locales opposées (offre abondante dans le Bounkani, contre hausse de la demande dans le Tchologo) suggère des facteurs spécifiques à chaque région plutôt qu'une tendance régionale homogène. Si le repli du Bounkani soulage les ménages, la hausse du Tchologo pourrait, en revanche, fragiliser le pouvoir d'achat des consommateurs locaux si elle se poursuit.

Tableau 5 – Évolution du prix moyen du mil par région

Pays	Région / Province	Prix du mil Avril - Mai 2026 (FCFA/kg)	Prix du mil Février - Mars 2026 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du mil Avril - Mai 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Bounkani	364	391	-7	386	-6
	Tchologo	408	391	+5	483	-16

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

Le tableau 6 présente l'évolution du prix moyen du sorgho dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période d'avril à mai 2026. Au cours de cette période, le prix moyen du sorgho dans les régions du Bounkani et du Tchologo a enregistré une hausse insignifiante (+6%) et une baisse de (-28%) dans la région du Tchologo comparée à la période de février-mars. Selon les habitudes alimentaires et culturelles, le sorgho est largement utilisé dans la fabrication du « tchapalo », une bière traditionnelle très prisée par les populations lobi installées dans la région du Bounkani. Cette forte demande contribue à la hausse du prix du sorgho dans cette région. En effet, en Côte d'Ivoire, le sorgho constitue la principale matière première de cette boisson traditionnelle, qui occupe une place importante dans les traditions locales. À l'inverse, dans le département

de Ferkessedougou, la bière à base de sorgho est progressivement remplacée par des boissons produites à partir du maïs ainsi que par des boissons alcoolisées. Cette évolution des habitudes de consommation réduit l'utilisation du sorgho, entraînant une baisse continue de la demande suivi par une diminution de son prix sur les marchés locaux.

Tableau 6 – Évolution du prix moyen du sorgho par région

Pays	Région / Province	Prix du sorgho Avril - Mai 2026 (FCFA/kg)	Prix du sorgho Février - Mars 2026 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du sorgho Avril - Mai 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Bounkani	288	273	+6	325	-12
	Tchologo	263	365	-28	375	-30

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

D'après le tableau 7, sur la période d'avril à mai 2026, le prix moyen du kilogramme de maïs dans les régions du nord de la Côte d'Ivoire connaissent une évolution de (+8%) dans le Bounkani et de (+30%) dans le Tchologo. Comparé à la période de février-mars 2026, on constate une hausse du prix moyen du maïs dans les deux régions. Cette tendance s'explique par l'épuisement des stocks des ménages et de la forte demande de cette denrée aussi bien pour la consommation humaine que de son utilisation dans la formulation de l'aliment pour les élevages.

Tableau 7 – Évolution du prix moyen du maïs par région

Pays	Région / Province	Prix du maïs Avril - Mai 2026 (FCFA/kg)	Prix du maïs Février - Mars 2026 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du maïs Avril - Mai 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Bounkani	235	217	+8	253	-7
	Tchologo	147	113	+30	197	-26

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

Le tableau 8 présente l'évolution du prix moyens de l'aliment pour bétail dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période d'avril à mai 2026. Le prix moyen de l'aliment bétail dans la région du Bounkani a connu une hausse (+ 41%), contrairement à celui du Tchologo, qui est demeuré stable par rapport à la période précédente (février-mars 2026). Cette augmentation dans le Bounkani s'explique par la forte pression exercée sur les ressources naturelles, entraînant une ruée vers l'aliment bétail afin de subvenir aux besoins alimentaires des animaux. Dans le Tchologo, la plupart des éleveurs séjournent dans les forêts classées et utilisent les réserves de résidus de récolte pour assurer l'alimentation de leur bétail, ce qui contribue au maintien des prix à leur niveau antérieur.

Tableau 8 – Évolution du prix moyen de l'aliment pour bétail (Tourteau) par région

Pays	Région / Province	Prix aliment bétail Avril - Mai 2026 (FCFA/kg)	Prix aliment bétail Février - Mars 2026 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix aliment bétail Avril - Mai 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Bounkani	325	230	+41	383	-15
	Tchologo	215	215	0	220	-2

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

TERMES DE L'ÉCHANGE

Le tableau 9 présente les termes de l'échange (TdE) caprin mâle contre mil dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période d'avril à mai 2026. Une hausse de +7 % est observée dans le Bounkani, tandis qu'une baisse de -7% est enregistrée dans le Tchologo. La dégradation des termes de l'échange (TdE) observée dans le Tchologo s'explique principalement par les effets de la peste des petits ruminants, qui a entraîné des pertes massives de cheptel, voire la perte totale des troupeaux chez certains éleveurs.

Par ailleurs, les éleveurs ayant conservé quelques animaux ont été contraints de les vendre à des prix souvent inférieurs aux niveaux habituels afin de limiter davantage leurs pertes. Cette situation fragilise leur pouvoir de négociation sur les marchés et accroît leur vulnérabilité économique ainsi que les risques de pauvreté. La hausse des termes de l'échange observée dans le Bounkani s'explique par le fait que dans cette période, la fin de la période de permet la divagation des animaux sont en divagation et les risques de maladies sont plus réduits. Par conséquent, l'éleveur ne trouve pas à vendre son animal.

Tableau 9 – Évolution des termes de l'échange TdE caprin mâle contre mil par région

Pays	Région / Province	TdE Avril - Mai 2026 (kg/tête)	TdE Février - Mars 2026 (kg/tête)	Variation (%)	TdE Avril - Mai 2025 (kg/tête)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Bounkani	66	62	+7	67	-0
	Tchologo	70	75	-7	53	+30

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF

La figure 21 présente l'appréciation des termes de l'échange TdE caprin mâle contre mil faite par les éleveurs dans les régions du Tchologo et du Bounkani sur la période d'avril à mai 2026. Du point de vue des éleveurs, les TdE sont considérés globalement défavorables à très défavorables sur les deux régions. La dégradation des termes de l'échange (TdE) perçue par les éleveurs dans les deux régions s'explique principalement par les effets de la peste des petits ruminants, qui a entraîné des pertes massives de cheptel, voire la perte totale des troupeaux chez certains éleveurs. Par ailleurs, les éleveurs ayant conservé quelques animaux ont été contraints de les vendre à des prix souvent inférieurs aux niveaux habituels afin de limiter davantage leurs pertes. Cette situation fragilise leur pouvoir de négociation sur les marchés et accroît leur vulnérabilité économique ainsi que les risques de pauvreté.

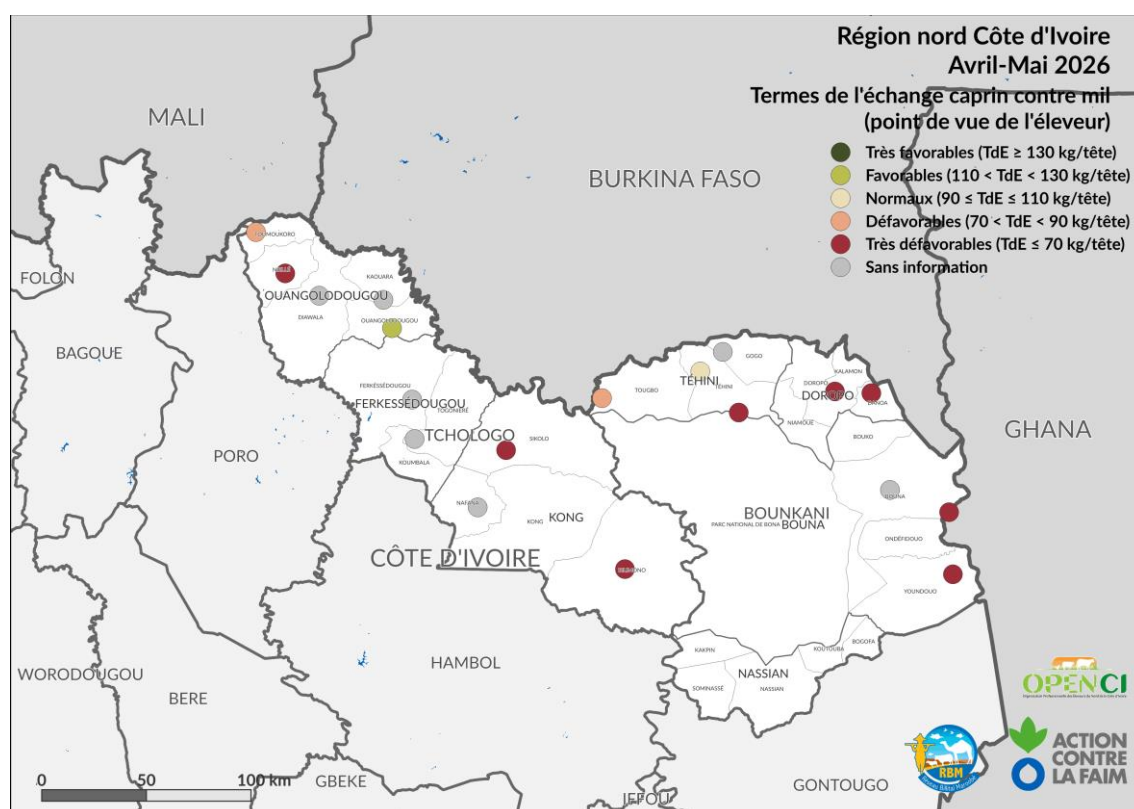


Figure 21 – Termes de l'échange caprin contre mil d'avril à mai 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

CONCLUSION

PERSPECTIVES

La situation pastorale dans les régions du Tchologo et du Bounkani au cours de la période d'avril à mai 2026 se caractérise par une régénération progressive des pâturages, favorisée par les premières pluies enregistrées. En dépit d'un fonctionnement globalement satisfaisant des marchés et des termes de l'échange relativement stables par rapport au bimestre précédent, la quasi-absence d'appuis spécifiques au secteur pastoral ainsi que quelques cas de maladies animales et la persistance des risques sécuritaires demeurent des facteurs de vulnérabilité des éleveurs. À défaut de mesures préventives et de soutien appropriées, ces contraintes pourraient progressivement affecter les moyens d'existence des ménages pastoraux et agropastoraux.

RECOMMANDATIONS

Recommandations pour les éleveurs, les organisations pastorales, les services vétérinaires, les services étatiques, et les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires :

- Recommandations pour les éleveurs

Nous recommandons aux éleveurs de participer aux campagnes de vaccination et de déparasitage réalisées par l'État et les projets afin de prévenir l'apparition des maladies animales dans les régions. Il est également essentiel que les éleveurs renforcent leurs pratiques de prévention sanitaire.

- Recommandations pour les organisations pastorales

Les organisations pastorales sont appelées à poursuivre les activités d'appuis aux éleveurs, notamment pour l'accès aux aliments bétail dans les zones de pénurie. En outre, il apparaît indispensable que les organisations d'éleveurs fassent le plaidoyer auprès des services étatiques et des partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre des mesures préventives et de contrôle afin de limiter la propagation du charbon symptomatique. Enfin, il apparaît nécessaire d'organiser des débats communautaires informés au niveau des villages afin de sensibiliser les populations et les éleveurs aux enjeux de la coexistence pacifique et de la gestion concertée des ressources naturelles.

- Recommandations pour les services vétérinaires

Les services vétérinaires sont invités à renforcer la surveillance épidémiologique, en particulier dans les zones de forte concentration de bétail et le long des axes de transhumance, afin de détecter précocement les risques sanitaires. Les services vétérinaires doivent également organiser des campagnes de vaccination ciblées, voire étendues à l'ensemble de la région afin de protéger le cheptel, rassurer les éleveurs et prévenir une aggravation des tensions socioéconomiques liées à la mobilité pastorale.

- Recommandations pour les services étatiques

Les services étatiques sont appelés à renforcer les projets d'amélioration de l'accès aux campagnes de vaccination et d'appuis ciblés en aliments bétail. La sécurisation des zones dans les deux régions est essentielle afin de garantir la sécurité des éleveurs, des

troupeaux et des infrastructures pastorales, en particulier contre les vols de bétail qui s'intensifient.

- Recommandations pour les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires

Les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires sont encouragés à renforcer les interventions de prévention et de gestion des conflits agro-pastoraux, en s'appuyant sur des approches communautaires inclusives. Ils sont également appelés à soutenir les mécanismes d'alerte précoce communautaire et leur suivi, afin d'anticiper les risques et d'améliorer la réactivité face aux tensions et aux chocs. Enfin, ces acteurs doivent intensifier leurs actions de plaidoyer dans les politiques publiques et les stratégies locales de développement, afin de renforcer durablement la résilience des communautés pastorales et agropastorales.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'informations merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- Sekongo Datouloba (OPEN-CI) – datoulobasekongo2020@gmail.com
- Abdou Seydou (OPEN-CI) – sdjibo123@gmail.com
- Amadou Coulibaly (OPEN-CI) – vitaldelaroch@yahoo.fr
- Nadia Ouattara (ACF – Côte d'Ivoire) – grantco@ci-actioncontrelafaim.org
- Eve-Marie Lavaud (ACF – ROWCA) – elavaud@wa.acfspain.org
- Erwann Fillol (ACF – ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org

FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de l'Agence Française de Développement AFD et de l'Union Européenne.

